

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

Rois: Lettre du Saint-Père aux évêques de Bavière; béatification du B. L. M. de Grignon; messe pour Louis Veullot. — COMMUNICATION DE L'ARCHEVÊCHÉ. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN: ordination; règles pour l'observance du Carême; visite de Mgr Fabre à Saint-Hyacinthe; Léon XIII et l'Université Laval; conférence de M. l'abbé Emard; bibliographie. — *Diocèse de Chicoutimi*: Mgr Hamel prononce l'o-



SOMMAIRE

raison funèbre. — *Diocèse de Rimouski*: Mgr Langevin nommé comte romain; nominations ecclésiastiques. — L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN ANGLETERRE; les Salésiens en Angleterre. — LES NOUVEAUX SAINTS. — LETTRE DE MGR DE SAINT-FLOUR. — HOMMAGES RENDUS A LÉON XIII DANS LA PRESSE FRANÇAISE. — DÉPLACEMENT DE LA STATUE DU VÉNÉRABLE DE LA SALLE A ROUEN. — LE PETIT PATRE (suite). — PRI-ONS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

5 Cents Une piastre par an, payable d'avance. 2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer: † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
M. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY
Bureaux: No 20, rue Saint-Vincet, Montréal,

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES.

LUNDI,	13	FÉV.	—St-André d'Argenteuil.
MERCREDI,	15	“	—Collège de Joliette.
VENDREDI,	17	“	—St-Lazare.

FÊTES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE,	12	FÉV.	—QUINQUAGÉSIME, 2 cl., ornés violets.
Lundi,	13	“	—SS. 26 MM. Japonais, d., ornés rouges.
Mardi,	14	“	—S. Cyrille d'Al, E. D., d., ornés blancs.
Mercredi,	15	“	—LES CENDRES, ornements violets.
Jeudi,	16	“	—De la Férie, ornements violets.
Vendredi,	17	“	—Couronne d'Epines, d. m. ornements rouges.
Samedi,	18	“	—S. Siméon, E. M., d., ornements rouges.

ROME.

Notre Saint-Père le Pape vient d'adresser aux évêques de Bavière une Lettre où se rencontrent des avis qui conviennent à toutes les autres Eglises ; nous nous faisons un devoir de les reproduire :

...Il faut absolument et il est indispensable que les prêtres se persuadent et gravent pour ainsi dire dans leur esprit qu'ils ne sont plus de la famille du siècle, mais qu'ils ont été choisis par un vrai dessein de Dieu pour vivre de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, bien qu'ils passent leur temps au milieu du siècle. Or, s'ils vivent vraiment de Jésus-Christ et en lui, ils ne chercheront en rien leurs intérêts, mais ils seront tout aux choses qui sont de Jésus-Christ ; ils ne viseront pas à capter la vaine faveur des hommes, mais ils attendront la grâce solide qui vient de Dieu ; ils s'abstiendront des choses basses et de la corruption dont ils auront horreur, et, se faisant riches des biens célestes, ils les répandront largement et joyeusement comme le veut la sainte charité ; jamais, non plus, il ne leur arrivera de préférer leur jugement ou leur décision à la décision et au jugement de l'évêque, mais en obéissant aux évêques comme en obéissant à ceux qui représentent la personne de Jésus-Christ, ils travailleront très heureusement à la vigne du Seigneur, amassant pour la vie éternelle une abondance de fruits choisis. Mais, quiconque se sépare de son pasteur et du Pasteur des pasteurs, le Souverain-Pontife, n'est uni par aucun pacte avec Jésus-Christ. *Qui vous écoute m'écoute, et qui vous méprise me méprise.....*

Que les parents considèrent donc qu'ils ont une grande charge de protection envers les enfants, mais bien plus grande encore à l'égard de cette vie supérieure et plus excellente des âmes à laquelle ils doivent les former ; et, lorsqu'ils ne peuvent la remplir eux-mêmes, il est de leur devoir de donner à leurs enfants des auxiliaires étrangers, en sorte que ceux-ci reçoivent et recueillent de maîtres autorisés l'enseignement religieux nécessaire. Et il n'est pas rare, ce bel exemple de piété et de générosité donné, dans les endroits où il n'y avait que des écoles publiques dites *neutres*, par des catholiques qui ont ouvert des écoles à eux, au prix de grands efforts et à grands frais, et qui les entretiennent avec une égale constance. Certes, il est grandement à désirer que ces excellents et sûrs asiles de la jeunesse soient établis en plus grand nombre possible, là où il y en a besoin, selon les nécessités et les ressources locales.....

Il importe encore extrêmement, Vénérables Frères, que vous vous écartiez et que vous repoussiez les périls qui menacent vos troupes par la contagion des francs-maçons. Combien les projets et les artifices de cette secte ténébreuse sont remplis de malice et dangereux pour l'Etat, Nous l'avons montré ailleurs, dans une encyclique particulière, et Nous avons indiqué les

moyens de combattre et de détruire son influence. On ne pourra jamais assez avertir les chrétiens de se garder de cette faction impie et criminelle ; car, bien que, dès le principe, elle ait conçu une profonde haine contre l'Eglise catholique et qu'elle n'ait fait depuis que l'augmenter et l'exciter chaque jour, elle n'exerce pas toujours publiquement son inimitié, mais le plus souvent même elle agit subrepticement et hypocritement, surtout à l'égard de la jeunesse, qui, dépourvue d'expérience et de sagesse, se prend tristement dans des filets, cachés même sous les apparences de la piété et de la charité.

En ce qui concerne les moyens de préservation vis-à-vis d'hommes qui sont séparés des catholiques par la foi, observez loyalement les prescriptions de l'Eglise, pour que leur fréquentation ou la perversité de leurs opinions ne deviennent pas une source de danger pour le peuple chrétien. Nous voyons, il est vrai, et Nous déplorons extrêmement que ni vous, ni Nous, nous n'avons un pouvoir égal à notre désir et à notre zèle pour détourner entièrement ces dangers ; néanmoins, Nous ne croyons pas inutile d'exciter votre sollicitude pastorale et de stimuler en même temps l'activité des catholiques, afin que nos communs efforts puissent écarter ou du moins diminuer tous les obstacles élevés contre nos communs vœux. "Concevez donc, dirons-Nous, en vous exhortant avec les paroles mêmes de Notre prédécesseur Léon-le-Grand, une ardeur pieuse et remplie de sollicitude pour la religion, et que le zèle de tous les fidèles s'élève contre les plus cruels ennemis des âmes."

C'est pourquoi, après avoir secoué la négligence ou la torpeur qui aurait pu s'établir, que tous les bons embrassent la cause de la Religion et de l'Eglise comme la leur, et qu'ils combattent fidèlement et avec persévérance pour elle. Il arrive trop souvent, en effet, que les méchants se confirment dans leur malice et dans la faculté de nuire, et même qu'ils s'en prévalent par l'inertie et la timidité des bons. Sans doute, les efforts et le zèle des catholiques n'auront pas toujours l'effet qu'ils s'en proposeraient : ils serviront du moins, à la fois à retenir leurs adversaires et à encourager les faibles et les timides, sans compter le grand avantage qu'il y a dans la satisfaction du devoir accompli. Et, d'ailleurs, Nous ne voudrions pas admettre que le zèle et l'action des catholiques, avec une bonne direction et de la persévérance, ne puissent pas atteindre leur but. Car il est toujours arrivé et il arrivera toujours que les entreprises les plus hérissées de difficultés finissent par aboutir heureusement, pourvu, comme Nous l'avons observé, qu'elles soient menées courageusement et énergiquement, en prenant pour guide et pour auxiliaire la prudence chrétienne. Et, en effet, il faut bien que la vérité, que tout homme par nature désire avidement, finisse tôt ou tard par vaincre les esprits : elle peut être opprimée et étouffée dans les troubles et les maladies de l'esprit, mais jamais détruite.

La cérémonie de la béatification du Bienheureux Louis-Marie Grignon de Montfort, a été, dimanche, particulièrement solennelle par le nombre ix concours des pèlerins qui se trouvent encore à Rome et des invités de la colonie française qui s'étaient empressés d'aller vénérer le saint fondateur des missionnaires de Marie, des Filles de la Sagesse et des Frères de Saint-Gabriel.

S. Em. le cardinal Place, archevêque de Rennes, resté à Rome, pour la béatification, avait pris place parmi ses EEmes collègues de la S. Congrégation des Rites. L'archevêque de Paris a officié pontificalement à la messe solennelle, et a récité les premières oraisons du nouveau Bienheureux.

On remarquait notamment aux premiers rangs de l'assistance une députation du diocèse de Luçon, ayant à sa tête l'évêque de ce diocèse, d'où le Bienheureux est originaire.

Les chapelains de Saint-Louis, le séminaire français, la Procure des Sulpiciens, celle des missionnaires d'Issoudun et tous les établissements français étaient largement représentés à la cérémonie. S. Exc. M. le comte Lefebvre de Béhaine, ambassadeur de France près le Saint-Siège, y assistait avec tout le personnel de l'ambassade dans la tribune du corps diplomatique.

Il y a eu foule aussi l'après midi, lorsque le Saint-Père s'est rendu dans la salle de la *Loggia* pour y vénérer, selon l'usage, le nouveau Bienheureux.

Un triduum solennel a commencé, jeudi 26, à Saint-Louis-des-Français, en l'honneur du Bienheureux Grignon de Montfort. Mgr l'évêque de Luçon a officié pontificalement le premier jour du triduum ; le second jour, les offices ont été célébrés par le supérieur général des Dominicains, au Tiers-Ordre desquels le Bienheureux avait appartenu ; enfin la clôture du triduum sera présidée aujourd'hui, samedi, par S. Em. le cardinal Place.

Monsieur de la Brière, qui était allé à Rome au nom de la *Gazette de France*, pour assister aux fêtes du Jubilé pontifical, écrit de cette ville :

“ Avant de quitter Rome, beaucoup de Français ont été rendre hommage, en l'église de *Sant'Andrea delle Fratte*, à la mémoire d'un français qui fut un grand lutteur pour le Pape et l'Eglise, Louis Veillot.

“ On vient, en effet, d'inaugurer, dans cette église paroissiale, un monument, une plaque commémorative, établie avec la permission spéciale du Saint-Père, pour perpétuer les services du célèbre polémiste. A cette occasion, une messe a été célébrée qui a réuni, devant le mémorial de Louis Veillot, un grand nombre d'ecclésiastiques et de laïques, les représentants de l'*Univers*, de la *Gazette de France*, du *Monde*, du *Gaulois*, des journaux romains, Mgr Clerc, prélat de Sa Sainteté, le comte Yvert, camérier de cape et d'épée, beaucoup de religieux et de religieuses.

“ La plaque de marbre blanc, qui porte en haut relief le buste

très expressif, très vivant de Louis Veillot, mentionne ses travaux, sa vigueur dans la lutte, l'énergie de son style ardent, la fidélité immuable de ses sentiments et de ses principes.

“ En autorisant dans le lieu saint l'érection de ce monument, à la fois très sobre et très élégant, la reproduction de ces traits si caractéristiques, si puissants, le Saint-Siège a accordé une précieuse et juste récompense au vaillant athlète de la Foi, de la cause romaine.

“ M. Eugène Veillot et son fils M. Pierre Veillot, qui représentaient aux pieds de la plaque très simplement inaugurée les continuateurs de l'œuvre de Louis Veillot, ont pu constater, par l'empressement des Français présents à Rome, des petits et des grands, que la mémoire et les services du grand polémiste ne sont pas choses qui s'oublient, dans un pays généreux, fidèle au culte des fidélités et des énergies vaillantes.”

COMMUNICATION DE L'ARCHEVÊCHÉ.

Pourra-t-on cette année (1888) commencer les exercices du mois de Saint-Joseph, de manière à ce que le 31^e jour coïncide avec la fête du 19 mars ?

Non seulement cette année, mais *toujours*, cette méthode peut être admise, en vertu d'une approbation expresse donnée par Pie IX en 1877 ; — et l'on gagne les mêmes indulgences, c'est-à-dire 300 jours chacun des 31 jours que durent les exercices, et une *indulgence plénière* dans le courant de ces mêmes exercices.

En ce cas, les exercices commenceront le 17 février, l'année étant bissextile : autrement, il faudrait anticiper au 16 février.

CHRONIQUE DIOCESAINE.

Ordination au collège de Rigaud par Monseigneur Duhamel, archevêque d'Ottawa, le 2 février.

Tonsure.—MM. L.-M. Baulne, L. Sureau dit Blondin, et D. Grenier, Ottawa.

Sous-diaconat.—Mr A. Corbeil, Ottawa.

Diaconat.—Mr C. Legault-Deslauriers, Ottawa.

RÈGLES POUR L'OBSERVANCE DU CARÈME.—Par un Indult du 7 juillet 1844. Notre Saint-Père le Pape Grégoire XVI a jugé à propos de régler pour ce diocèse, concernant l'abstinence et l'usage de la viande pendant le saint temps du Carême, les dispositions suivantes :

Suivant la teneur de cet Indult, on doit, pendant ce temps faire maigre : 1^o le mercredi des cendres et les trois jours suivants ; 2^o tous les mercredis, vendredis et samedis de cinq premières semaines ; le dimanche des Rameaux et les six autres jours de la semaine sainte. Le même Indult permet l'usage de la

viande tous les autres dimanches du Carême ainsi que les lundis, mardis et jeudis des cinq premières semaines. Dans ces derniers jours, cependant, on ne peut faire qu'un seul repas en gras et il est défendu de faire usage de poisson à ce repas.

En vertu du même Indult, il est aussi permis les jours d'abstinence, 1o de faire frire du poisson ou des œufs avec de la graisse ou même avec du lard, pourvu qu'on ne mange pas le lard ; 2o de faire bouillir du lard dans la soupe ou d'y mettre de la graisse ou de faire entrer de la graisse dans la confection des pâtisseries.

On peut aussi, 1o le matin des jours de jeûne prendre quelques bouchées de pain et un peu de thé, de café, de chocolat ou de quelque autre breuvage ; 2o le soir des jours de jeûne où il est permis de faire un repas gras, on peut manger la soupe même grasse qui serait restée du diner. (Cette permission s'étend à toutes sortes de personnes.)

Enfin ceux qui, à raison de leur âge, ou de leurs travaux sont exempts du jeûne, peuvent, aux jours de jeûne où le gras est permis, manger gras à tous les repas.

Non seulement pendant le Carême, mais tous les jours maigres de l'année, il est permis de se servir dans la préparation des aliments maigres, du gras de lard, de bœuf, de mouton, de poulet et autres volailles.

LE TEMPS DE LA COMMUNION PASCALE — Ce temps s'étend dans le diocèse de Montréal du mercredi des Cendres au dimanche de la Quasimodo.

L'ouverture en est annoncée par la sonnerie solennelle des cloches la veille du mercredi des Cendres, le soir, après l'*Angelus*, et la clôture en est annoncée le dimanche même de la Quasimodo.

Cette sonnerie, dit l'appendice au Rituel, peut durer environ un quart d'heure en y comprenant l'*Angelus*.

Le *Courrier de Saint-Hyacinthe* donne les détails suivants sur la visite de Sa Grandeur Mgr l'archevêque Fabre à Saint-Hyacinthe, samedi :

“ Sa Grandeur a visité les communautés religieuses dans le cours de la journée, et s'est rendue le soir au séminaire, pour y officier pontificalement le lendemain, aux deux offices de la journée, et présider à une réception de congréganistes de la Sainte-Vierge parmi les élèves du séminaire. Monseigneur est un ancien élève de la maison, et a eu à cœur de venir, après son élévation à la dignité archiépiscopale, témoigner à sa chère *Alma Mater* tout l'amour et le dévouement qu'il lui porte. Les Messieurs de la maison ont grandement apprécié cette faveur, et ont tenu à en exprimer leur vive gratitude à Sa Grandeur, en La recevant avec les témoignages du plus profond respect et de la vénération la plus sincère.”

Léon XIII et l'Université Laval.—Dans les premiers jours du mois de janvier, l'Université Laval, au nom de ses facultés de Québec et de Montréal, a envoyé une adresse au S. Père, à l'occasion de la cinquantième année de son ordination sacerdotale. Cette adresse fut remise au Pape le 16 janvier. Le S. Père charmé de cet hommage, ordonna de placer l'adresse à l'exposition vaticane et dicta lui-même la réponse dont nous donnons ici la traduction d'après les journaux de Québec.

(Traduction.)

TRÈS ILLUSTRÉS SEIGNEURS,

Parmi les nombreuses adresses de félicitations présentées au S. Père à l'heureuse occasion du cinquantenaire de son ordination sacerdotale, Sa Sainteté a justement attaché un prix tout spécial à celle qui lui est revenue de votre remarquable Université.

C'est qu'en effet, l'Auguste Pontife la regarde d'un œil de particulière bienveillance, soit à cause des liens très étroits qui l'unissent au S. Siège, soit à raison de la grandeur des avantages qu'offre cette Institution pour les études qui importent le plus à l'Eglise parmi les fidèles du Canada.

L'attention du Souverain-Pontife s'est portée également sur le fond et la forme de cette adresse qui est remplie de sentiments de dévouement et d'affection envers sa personne, ainsi que d'observations très sages que la religion seule peut y apporter.

C'est pourquoi Sa Sainteté m'a chargé d'offrir à cette Institution scientifique si méritante de longs et vifs remerciements, pour le plaisir profond que ses félicitations Lui ont causé, pour les vœux qu'Elle Lui exprime en termes si affectueux et si choisis.

Sa Sainteté veut aussi qu'en son nom j'exhorte l'Université à poursuivre, avec une ardeur toujours nouvelle, sa haute mission qui est de répandre les sciences et principalement les sciences sacrées, parmi la jeunesse canadienne, et que j'annonce qu'Elle envoie du cœur à tous les supérieurs, professeurs, et élèves de cette même Université la bénédiction apostolique.

En m'acquittant de cette tâche auprès de Vos Seigneuries illustrissimes, je me sens honoré de leur faire part des sentiments de haute estime avec lesquels je me déclare

De Vos Seigneuries illustrissimes,

le serviteur très dévoué,

(Signé.) M. Card, RAMPOLLA,

Rome, 17 janvier 1888.

Université Laval, Faculté des arts. — Mardi, 14 février, à huit heures du soir, au Cabinet de Lecture paroissial, conférence donnée par M. l'abbé Bruchési, professeur d'apologétique.

Sujet : *La philosophie et les mystères.*

Université Laval.

SAINT PIERRE ET LE PONTIFICAT ROMAIN.

Voici un résumé de la conférence de M. l'abbé Emard, donnée à la dernière séance de la Faculté des arts :

Après avoir retracé dans ses grandes lignes, le tableau offert par le premier siècle, et fait voir que dès l'origine, l'Eglise fut une société religieuse parfaitement organisée, avec sa doctrine, sa morale, ses lois de discipline et sa liturgie, un gouvernement régulier, ses droits à la propriété collective, et qu'elle commença dès lors à jouir de l'universalité que lui avait promise son divin fondateur, M. le conférencier détache de cet ensemble et met en lumière plus vive la grande figure du premier des Papes, et montre saint Pierre inaugurant à Jérusalem, sur le berceau de l'Eglise le Pontificat suprême, pour aller ensuite à Antioche établir temporairement son siège, et venir enfin à Rome sceller de son sang l'alliance définitive et perpétuelle de la Papauté avec la ville des Césars.

Par quelques faits relevés dans les Actes des Apôtres, il est facile de démontrer que, dès l'origine, Pierre, par suite de l'autorité dont le Christ son maître l'avait revêtu, était le premier partout dans l'apostolat, dans le gouvernement, dans la persécution, à la tête du collège apostolique ; au milieu de l'assemblée des fidèles, ou en face des ennemis, toujours il se montre et est reconnu comme le Pontife, le Docteur, le Père, le Roi, le Pasteur des pasteurs possédant et exerçant, au degré souverain, et du consentement de tous, le triple pouvoir d'enseigner, de sanctifier et de régir,

En vertu des décrets divins, le premier Souverain-Pontife devra toujours avoir, dans l'Eglise, des successeurs, mais il lui appartient de déterminer, une fois pour toutes, les conditions moyennant lesquelles sera transmise la suprématie.

Ces conditions, ratifiées par Dieu, étant remplies, le successeur légitime se trouve, de droit divin, hériter des promesses et des prérogatives attachées à la personne de Pierre.

Or l'histoire nous apprend que Pierre ayant d'abord travaillé dans toute l'étendue de la Palestine, vint à Antioche la Grande, qu'il gouverna comme évêque, l'espace de sept années; qu'à Alexandrie, destinée elle aussi à devenir un siège patriarcal, il députa Marc son disciple pour fonder et gouverner l'Eglise en son nom ; et qu'enfin il vint à Rome avec la volonté d'établir définitivement dans cette ville, que tout signalait à cette préférence, la chaire pontificale. Il l'occupa environ vingt-cinq ans,

à la fin desquels, mêlant par un glorieux martyr le sang du premier Pape à la terre romaine, il donna une consécration supérieure à l'alliance de la Papauté et du Pontificat Romain.

Les preuves à l'appui de ces faits les mettent au nombre des mieux établis de l'histoire ; les objections d'une valeur toute négative qu'on a prétendu leur opposer tombent d'elles-mêmes devant les témoignages de toute l'antiquité chrétienne, et quand tous les monuments qui conservent le souvenir du séjour de saint Pierre à Rome auraient disparu, il resterait encore la série ininterrompue des Pontifes, chaîne admirable se rattachant à la croix et au trône de Pierre et se continuant jusqu'à Léon XIII, et dont chaque anneau, étroitement relié à ceux qui le précèdent comme à ceux qui le suivent, porte ces inscriptions profondément gravées : évêque de Rome, vicaire de Jésus-Christ, successeur de saint Pierre ; catalogue admirable que déjà saint Augustin célébrait de son temps, et qui, empruntant à chaque événement une force nouvelle, met entre les mains de l'Eglise un argument que jamais les adversaires ne sauraient affaiblir, l'argument de la possession.

..... Cette succession est d'autant plus étonnante que seule la dynastie spirituelle des Pontifes Romains a résisté à tous les bouleversements, et que seul d'entre les apôtres, Pierre, sur le siège de Rome, et comme chef de l'Eglise, a eu, d'une manière continue, à travers les siècles des successeurs qui ont pris son nom, son titre et sa souveraineté.

Il est donc certain que Pierre, et par lui l'Eglise et la Papauté, ont pris d'une manière authentique possession de la ville aux sept collines pour en faire la capitale du christianisme, et nous pouvons déjà par anticipation, indiquer le succès qui doit couronner cette entreprise d'une audace toute divine : l'Eglise aura bientôt, de sa douce influence, pénétré la vie romaine, adouci ses mœurs, changé ces coutumes ; de ses temples chassant les idoles, elle fera les sanctuaires de son Christ, et les mausolées de ses martyrs ; la croix brillera triomphante au sommet du Capitole ; les lettres et les sciences, orgueil de la civilisation païenne, deviendront aux mains des apologistes des armes puissantes pour défendre leur mère ; la langue de Sénèque et de Tacite, se réfugiant pour échapper à la mort, sur les lèvres de l'Eglise, sera pour elle un lien de charité qui resserra autour de son cœur ses enfants répandus par tout l'univers ; et lorsque César, cédant par respect devant la majesté du sacerdoce, aura cherché sur d'autres rives une capitale pour son empire, les Papes acceptant comme un présent du ciel, par l'entremise des peuples et des princes, et comme témoignage de leur confiante affection, le trône de la domination temporelle, jouiront enfin de la pleine liberté qui entre dans les desseins de Dieu, et dont ils n'useront que pour le bien de l'humanité.

Bibliographie.—*L'Italie moderne*, par Eugène Lourry. 1 beau vol. in-18 jésus, 3 fr. 50. Retaux-Lay, 82, rue Bonaparte, Paris.

Au moment où de nombreux pèlerins se rendent à Rome, à l'occasion du Jubilé de N. S. P. le Pape, nous croyons leur être utiles en leur indiquant le livre qui les mettra le mieux à même de connaître la capitale du monde chrétien. *L'Italie moderne* présente le tableau le plus vrai, le plus vivant, le plus complet des villes célèbres de l'Italie, et particulièrement de Rome, de ses monuments, de ses musées, de sa société, de ses institutions charitables, du gouvernement pontifical, modèle d'un gouvernement chrétien. C'est un livre qui convient aux hommes du monde comme aux artistes ; nous ne saurions trop le recommander, et nous sommes assurés que nos lecteurs nous en sauront gré.

Diocèse de Chicoutimi. — C'est Mgr T. E. Hamel qui a prononcé l'oraison funèbre de Mgr D. Racine, au service funèbre qui a eu lieu à Chicoutimi.

Le voyage de Mgr Hamel et de M. l'abbé Bégin à Chicoutimi, a été pénible. Ils se sont trouvés pris par la grande tempête de la semaine dernière, sur la route de Saint-Louis à Chicoutimi. En descendant une coulée entre Saint-Jérôme et Hébertville, il se produisit une avalanche qui les ensevelit sous la neige. M. Bégin put se dégager le premier au prix des plus grands efforts et porta secours à son compagnon de voyage. Le conducteur de la voiture dut être secouru à son tour, malheureusement ce dernier avait une jambe cassée. M. l'abbé Bégin se rendit, après bien des difficultés, à la maison la plus voisine, pour demander du secours. Le deux voyageurs réussirent à engager un autre charretier pour continuer leur voyage.

Détail touchant, dans la lettre où il raconte les incidents du voyage, M. l'abbé Bégin dit qu'ils ont appris la mort de Mgr Racine à 6 lieues de Chicoutimi. Il ajoute qu'il est difficile de se faire une idée de la douleur de la population. Il y avait un crêpe à toutes les portes des maisons.

Diocèse de Rimouski. — Nous lisons dans le *Messenger de Sainte-Anne* :

Sa Sainteté Léon XIII pour témoigner de sa bienveillance et de son estime envers Mgr Jean Laugevin l'a fait comte romain et assistant au Trône Pontifical.

Les fidèles, nous n'en doutons pas, apprécieront comme il le mérite cet honneur conféré au premier Pasteur du diocèse par un si illustre Pontife.

Pour célébrer le jubilé sacerdotal de Léon XIII, et le 21ème anniversaire de l'érection du diocèse, les élèves du Petit-Sémi-

naire de Rimouski, ont donné le 18 de ce mois, une séance littéraire et musicale à laquelle ont assisté Sa Grandeur Mgr l'évêque de Rimouski, plusieurs membres du clergé et un grand nombre de laïques.

Mr Majorique Bolduc, curé de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père, est nommé à la cure de Saint-George de Cacouna devenue vacante par la mort de Mr J. C. Cloutier, chanoine honoraire et archiprêtre.

Mr R. Ph. Sylvain, curé de Notre-Dame du Sacré-Cœur, est nommé à la cure de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père.

Mr François-Xavier Cloutier, curé de Saint-Damase, est nommé à la cure de Notre-Dame du Sacré-Cœur. Mr R. Cayouette, vicaire du Bic, à la cure de Saint-Damase, et Mr A. Pouliot, du vicariat de Cacouna à celui du Bic.

L'Eglise catholique en Angleterre.—Le *Catholic Directory* de 1888 donne des statistiques intéressantes qui montrent le progrès continu de l'Eglise catholique en Angleterre.

Le nombre des prêtres est maintenant de 2.648, y compris les religieux expulsés de France. Il y a 1.631 églises et chapelles, c'est-à-dire 21 de plus que l'année dernière. Dans le courant de l'année 1887, il y a eu 78 ordinations, tant pour le clergé séculier que pour le clergé régulier. Dans toute l'étendue de l'empire britannique, il y a maintenant 25 archevêques catholiques, 96 évêques, 19 vicaires apostoliques et 10 préfets apostoliques.

L'Angleterre compte 1.354 000 catholiques ; l'Ecosse, 326.000 ; l'Irlande, 3.961.000.

En ajoutant à ces chiffres ceux de catholiques répandus dans les colonies, on peut les évaluer à 9.628.000.

Ils sont représentés au Parlement par 32 pairs du royaume, 5 membres des Chambres des communes anglaises et 75 Irlandais. Enfin, le conseil privé de la reine compte 9 catholiques.

Les Salésiens sont sur le point d'ouvrir leur première maison en Angleterre, et un d'entre eux s'est rendu à Londres pour préparer les voies et ses confrères, qui viendront incessamment administrer une paroisse et diriger les écoles.

Tout près de l'Eglise qu'ils vont desservir se trouve une des cent-cinquante gares de Londres ; c'est la plus importante de toutes : dix-sept cents trains la traversent toutes les vingt-quatre heures ; il y a vingt-quatre voies, et c'est un spectacle merveilleux que de voir jusqu'à dix trains se croiser et s'enchevêtrer dans le plus bel ordre et au même moment.

La paroisse est située précisément à l'endroit où, au temps de Henri VIII, se trouvait le jardin du B. Thomas Morus : le grand chancelier habitait de l'autre côté de la Tamise, mais son jardin

était sur la rive de Battersea, et pendant l'été, après avoir servi la sainte messe, il passait le fleuve pour venir déjeuner et se délasser à la campagne. C'est donc un lieu sanctifié par la présence d'un martyr de la foi, qui protégera cette mission.

Les nouveaux saints.

Nous donnons aujourd'hui une courte notice sur les saints que N. S. P. le Pape vient de canoniser.

LES SEPT SAINTS FONDATEURS DE L'ORDRE DES SERVITES.—L'ordre des Servites, dont l'institution remonte au XIII^e siècle, se fait gloire d'honorer particulièrement les sept douleurs de la Mère de Dieu. Il doit son origine à sept riches marchands de Florence, qui s'appelaient : *Bonifils des Monaldi, Manetto Bonajuneta, Amédé des Amédéi, Manetto de l'Antella, Hugues des Uguccioni, Sostène des Sostégne, Alexis des Falconiéri*. C'est en l'année 1233, le beau jour l'Assomption, que la sainte Vierge apparut à chacun d'eux et les exhorta à renoncer au monde.

Après avoir obtenu l'approbation de leur évêque, ils échangent la robe sénatoriale contre un habit couleur de cendre, et se retirent bientôt au mont Sénario, où ils se bâtissent une petite cellule de bois. C'est là que la sainte Vierge leur présente elle-même la règle de saint Augustin, le vendredi saint de l'an 1240, et leur montre en même temps l'habit qu'ils doivent porter : une tunique et un scapulaire noirs. Les Servites vinrent s'établir à Paris, du vivant de leurs fondateurs, en 1258. Leur convent était situé rue de la Parcheminerie. L'ordre fut très florissant en France. Les sept fondateurs ont été béatifiés par Benoît XIII, le 30 juillet 1725.

Les trois religieux de la Compagnie de Jésus, que Sa Sainteté Léon XIII a canonisés appartiennent aux trois catégories des membres (prêtres, scolastiques et frères coadjuteurs) de cet ordre illustre.

I.—SAINT PIERRE CLAVER, l'héroïque apôtre des nègres est né dans le petit bourg de Verdu, en Catalogne, en 1585. Il entra fort jeune dans la Compagnie de Jésus, eut dès lors pour maximes de *chercher Dieu en toutes choses et de tâcher de le trouver en tout, — de faire tout pour sa plus grande gloire, — de ne rien chercher en ce monde que ce que Jésus-Christ y a cherché*. — En 1622, il signa la formule de ses vœux, ainsi : *Pierre, esclave des nègres pour toujours*. Pendant plus de quarante ans, au prix de sacrifices inouïs, il se dévoua à leur salut à Carthagène, dans l'Amérique méridionale, et il eut la consolation d'en baptiser plus de trois cent mille de sa propre main. Puisse l'intercession de ce nouveau saint aider les missionnaires dans leurs saints et si pénibles travaux !

II.—SAINT ALPHONSE RODRIGUEZ.—Ce qui détermina la vocation sublime de l'apôtre des nègres, ce furent les conseils d'un humble frère portier, Alphonse Rodriguez, qui avait connu par révélation

les immenses travaux et la gloire future de ce saint qui devait être canonisé le même jour que lui.

Saint Alphonse Rodriguez naquit en juillet 1531, le jour de saint Jacques, à Ségovie, en Espagne, et fit paraître, dès le plus jeune âge, un ardent amour pour la très sainte Vierge. Marié et bientôt veuf avec un petit enfant qui ne survécut pas longtemps à sa mère, il ne pensa plus qu'à Dieu et entra, à l'âge de 40 ans, comme frère lai chez les Pères Jésuites.

Après quelques mois de noviciat, il fut admis à faire profession et remplit pendant plus de trente ans l'office de portier. Il était si modeste dans le monde qu'on l'appelait le *Frère mort*.

On cite dans sa vie des traits admirables d'obéissance. Il mourut plein de jours et de mérites, en 1627 ; il fut béatifié en 1825 par le Pape Léon XII.

Il ne faut pas le confondre avec le R. P. Alphonse Rodriguez, auteur de la *Pratique de la perfection chrétienne*, qui naquit à Valladolid en 1526, et mourut aussi dans un âge avancé en 1616, après une vie remplie de mérites et de vertus.

III.—SAINT JEAN BERCHMANS, digne émule de saint Louis de Gonzague et de saint Stanislas Kostka, naquit le 13 mars 1599, dans une petite ville du Brabant méridional, appelée Diest, située à 5 lieues de Louvain et à 10 lieues de Bruxelles. On peut le proposer comme exemple aux enfants qui se préparent à leur première communion. Il entra au Petit Séminaire à 14 ans, et fut un ange de piété.

Admis à 16 ans dans un collège dirigé par les Jésuites, il fut envoyé à Rome en 1618, pour y faire ses études de philosophie et de théologie ; son esprit d'oraison, sa régularité et sa dévotion envers la sainte Eucharistie, la sainte Vierge et saint Joseph ont été remarqués à juste titre. On trouve parmi ses résolutions celle de se lever toujours très promptement le matin : *In surgendo, ero quam diligentissimus*.

Il mourut jeune, mais plein de mérites en 1621 : *Juvenis ætate, sed virtute vir*.

Dans le décret solennel de canonisation, le Souverain-Pontife a fixé comme il suit les jours où l'Eglise célébrera la fête des nouveaux saints : le 11 février, pour les sept fondateurs de l'Ordre des Servites de Marie ; le 9 septembre, pour saint Pierre Claver ; le 13 août, pour saint Jean Berchmans ; le 13 octobre, pour saint Alphonse Rodriguez.

Mgr l'évêque de Saint-Flour, de retour du pèlerinage de Rome, vient d'adresser à ses diocésains une lettre-circulaire où il parle en termes touchants, de l'accueil qu'il a reçu du Saint-Père. Nous y lisons :

“ Oh ! les écoles chrétiennes ! comme elles sont chères au cœur de Léon XII, qui en a fondé lui-même un grand nombre dans”

ville de Rome et les entretient à ses frais, après en avoir confié la direction aux chers Frères du bienheureux de la Salle et aux bonnes Sœurs de Saint-Vincent de Paul, ou à d'autres congrégations françaises ! — Les écoles chrétiennes ! comme le Souverain-Pontife se plaît à les bénir et comme il en désire la multiplication ! C'est à ses yeux l'œuvre par excellence du moment. Recommandez-la encore, cette œuvre, nous dit-il, et à vos prêtres et à vos pieux fidèles, afin que les enfants reçoivent partout, s'il est possible, une éducation chrétienne. Je veux qu'on s'occupe de cette pauvre jeunesse ; dites-le bien à vos prêtres, Monseigneur ; oui, qu'on s'en occupe activement, afin de la soustraire le plus possible aux funestes influences de la Franc-Maçonnerie et des ennemis de l'Eglise."

On dirait vraiment qu'un écho de cette pressante exhortation du Saint-Père était arrivé jusqu'à Mgr l'évêque de Grenoble, lorsque, ces jours passés, il écrivait à ses diocésains pour ranimer leur zèle et provoquer la générosité de ceux que la continuité de la lutte décourage :

" Mettons-nous donc à l'œuvre, tous. Quand un incendie éclate, tout le monde court au feu. Déjà, croyez-le, la révolution est faite en Europe, chez nous particulièrement, dans beaucoup d'esprits que la parole mauvaise a égarés, et qu'elle continue de lancer à l'assaut de la propriété. Ce qui est menacé, entendez bien, ce n'est pas précisément l'Eglise, qui ne meurt pas, mais les biens que vous possédez, vos fortunes ; ce qui est en danger, c'est la France, comme nation plus encore que comme Eglise. Il suffira d'un décret quelconque, lancé par le radicalisme hissé au pouvoir, pour vous ruiner ; il suffira d'une torche allumée pour réduire en cendres vos demeures. En un jour vous pouvez tout perdre ; tandis que l'Eglise est assurée de sortir vivante et victorieuse de ces affreuses tempêtes.

" C'est donc pour vous aussi, propriétaires, que nous parlons, que nous agissons, que nous tendons la main en vous disant : Pour Dieu, pour la religion, pour vos enfants, pour le pays, pour vous, donnez-nous votre obole en faveur de nos chères écoles chrétiennes."

M. Auguste Guibert, armateur et propriétaire à Saint-Servan, vient de faire don à la congrégation des Petites-Sœurs-des-Pauvres de la maison dans les mansardes de laquelle, le 15 octobre 1840, l'abbé Le Pailleur, aidé de Marie Jamet, de Virginie Trédaniel et de Jeanne Jugan, recueillit son premier vieillard. Cette maison, de très mauvaise apparence, est située rue du Centre, à Saint-Servan.

Hommages rendus à Léon XIII dans la presse française.— Le Jubilé du Pape Léon XIII a été le grand événement de ces derniers temps. Non seulement les journaux catholiques, mais les feuilles libres penseuses de France s'en sont occupées. Nous ne pouvons relever tout ce qu'elles ont dit à ce sujet, contentons-nous des citations suivantes, l'une empruntée à un journal opportuniste la *République française*, l'autre à un journal radical la *Lanterne*, la dernière à la *Revue des Deux Mondes*.

“ Léon XIII célèbre en ce moment, et avec lui toute la catholicité, dit la *République française*, le cinquantenaire de son entrée dans le sacerdoce ; un demi-siècle d'activité dans une carrière publique est un fait rare qui attire toujours l'attention. Quand cette carrière est une magistrature morale et que celui qui l'a exercée pendant de si longues années y a fait preuve des vertus publiques et privées les plus dignes d'éloges, qu'il a gagné l'estime universelle, que si sa cause a des adversaires, sa personne ne compte point d'ennemis, nous nous inclinons avec respect devant ce vieillard qui fait honneur à l'humanité.

“ Léon XIII n'a rien cédé des prétentions de l'Eglise ; il ne le veut ni le peut. L'Eglise se croit d'origine divine ; il faut donc qu'elle représente ici-bas l'absolu ; jamais elle ne transigera sur les principes. Mais l'Eglise sait aussi que, jetée par son maître au milieu des hommes, elle doit supporter avec patience leurs erreurs, leurs travers, leurs persécutions même. Elle a, quand elle le veut, un talent particulier pour s'accommoder à tous les régimes. Aussi la cour de Rome s'est-elle toujours passé pour la première école de diplomatie du monde entier : qui nous rendra en France, par exemple, des négociateurs tels que Retz et Talleyrand ? Je demande pardon de citer les noms de ces deux personnages à côté du nom vénérable de Léon XIII ; son exemple prouve que l'on peut allier toutes les vertus à la diplomatie la plus déliée. Parmi les Papes de ce siècle, aucun n'a reçu comme lui ce don si précieux à ceux qui doivent concilier le divin et l'humain, l'Eglise et le monde, la Papauté et la civilisation moderne.”

La *Lanterne* compare la situation du Pape et celle du roi d'Italie.

“ Quelle singulière mine, cependant, a dû faire ces jours derniers ce géôlier de la Papauté, au spectacle des scènes dont le Vatican et l'église Saint-Pierre viennent d'être le théâtre !

“ Pendant que lui le roi était délaissé dans son palais du Quirinal et comme oublié par tous, sa malheureuse victime, comblée de présents, entourée de représentants de toutes les puissances, acclamée par une foule immense qui avait envahi la boutique et la place Saint-Pierre, célébrait son propre triomphe et celui de l'Eglise.

“ Un singulier prisonnier, on en conviendra, que ce Pape autour duquel peuvent se produire de pareilles manifestations !

“...Le spectacle qui vient de se produire à Rome, ces témoignages si accusés de la grande puissance qu'exerce encore la Papauté, prouvent que la question romaine n'est pas enterrée et vont la faire revivre avec plus de force que jamais. M. Crispi est trop habile homme pour ne pas le comprendre.

“C'est sur le terrain international que Léon XIII vient de poser la question romaine dans son discours aux chefs du pèlerinage italien, et c'est là ce qui donne aux fêtes du Jubilé une importance politique considérable.

“...Le roi Humbert, en entendant les acclamations qui lui arrivaient du Vatican, a dû faire de sombres réflexions sur l'isolement dans lequel il était laissé, alors que toutes les pompes de la souveraineté entouraient le Pape, et très probablement il a dû se dire : “ Le prisonnier, ce n'est pas lui, c'est moi.”

Nous n'avons rien à ajouter à ce dernier mot si plein de vérité.

“ Les événements ont donné Rome aux Italiens, dit la *Revue des Deux Mondes* ; ils ne l'ont pas complètement enlevé au Pape, qui, en perdant ses États, n'a pas perdu sa grandeur. A côté du Quirinal, où règne le roi, le Vatican, asile du chef des catholiques du monde, garde sa majesté, et un des épisodes les plus curieux de cette fin d'année est assurément cette manifestation dont le Saint-Père est l'objet à l'occasion de son Jubilé sacerdotal, du cinquantième anniversaire de sa consécration ecclésiastique. C'est le Jubilé du Pape, comme c'était, il y a six mois, le Jubilé plus mondain de la reine d'Angleterre, et le souverain sans États n'est pas moins fêté que la souveraine dont l'empire s'étend jusqu'aux Indes. Rome est pour un instant le rendez-vous des délégués, des pèlerins de tous les pays allant porter au Pape des présents de toute sorte, somptueux ou modestes. La plupart des chefs d'États, l'empereur d'Allemagne, l'empereur d'Autriche, la reine régente d'Espagne, ont envoyé des ambassadeurs extraordinaires. La reine Victoria elle-même a choisi, pour la représenter, le chef d'une des grandes familles catholiques anglaises, le duc de Norfolk, dont la mission, toute de courtoisie en apparence, pourrait bien être le prélude d'une singulière nouveauté, du rétablissement de relations diplomatiques officielles entre l'Angleterre et le Saint-Siège.

“ De toutes parts et sous toutes les formes, les hommages et les dons arrivent à Rome, au Vatican. Il y a cinquante ans que Léon XIII a été fait prêtre ; il y a bientôt dix ans qu'il a été élevé au pontificat, et, dans ces dix années, il a certainement refait la Papauté par sa prudence, par son habile mesure. Les plus grandes puissances l'ont pris pour arbitre ; l'Angleterre le recherche comme médiateur dans ses affaires avec ses populations catholiques d'Irlande et du Canada. Les démonstrations dont il est aujourd'hui l'objet, sans avoir rien de politique, n'ont pas moins leur signification, Elles prouvent que, dans ce temps de la force

et du fer, des armées innombrables, des canons et des fusils perfectionnés, de la dynamite, un simple pouvoir moral, représenté par le plus sage des Papes, garde toujours sa grandeur aux yeux des hommes.”

Déplacement de la statue du Vénérable de la Salle à Rouen. — Le Conseil municipal de Rouen, à la majorité de 16 voix contre 11, a voté le déplacement de la statue du Vénérable de la Salle, qui sera reléguée place-Saint Clément. Cette solution, inattendue après le pétitionnement et les incidents qui avaient motivé un nouvel examen de la question, a vivement froissé l'opinion du plus grand nombre à Rouen. Le prétexte de *voirie* l'a emporté sur les avis fortement motivés du comité des Beaux-Arts, dont on n'a tenu aucun compte.

Tumulte à la cathédrale. — La manifestation antireligieuse du Conseil municipal a trouvé son écho dans les bas-fonds de la population. Le lundi et le mardi 16 et 17 janvier, des jeunes gens et des individus à figure sinistre jetèrent des pois fulminants dans la cathédrale pendant la conférence dialoguée de M. l'abbé Garnier et entonnèrent la *Marseillaise*. L'orateur est obligé de descendre de chaire et les fidèles malgré leurs chants religieux ne peuvent étouffer le tumulte. La police doit faire évacuer l'église.

Mercredi, des mesures d'ordre sont prises par la police pour protéger la liberté du culte. Les hommes n'entrent à la cathédrale que munis d'une carte, les portes sont gardées par des agents de police et des gendarmes à pied.

Tout à l'intérieur se passe avec un ordre parfait. Mais il en était autrement à l'extérieur. Les manifestants de la veille, renforcés par un grand nombre de curieux, occupaient la place de la cathédrale et ont recommencé leurs vociférations. A neuf heures la poussée de la foule a été telle, que le cordon des agents de police et le maire, présents sur le lieu du tumulte, ont jugé bon de prendre les mesures que commandait l'ordre public. La gendarmerie à cheval et deux compagnies du 28^e de ligne ont fait évacuer la place, sans rencontrer de résistance sérieuse.

L'un des individus arrêtés mardi, et condamné par le tribunal correctionnel, a déclaré avoir subi cinq ans de réclusion pour vols. La police a facilement reconnu parmi les plus violents perturbateurs ses pratiques habituelles. Quant aux jeunes gens qui ont participé à tout ce tapage, on sait à quels mobiles ils ont obéi. Plusieurs ont fait du bruit par amour du bruit, d'autres par haine de la religion.

La *Semaine religieuse* du diocèse ajoute au récit que l'on vient de lire, ces réflexions pleines de justesse :

“ Telle est cette triste affaire que rien ne peut expliquer ni excuser, et où toutes les lois, toutes les convenances, tous les droits

ont été outrageusement violés. Un bon prêtre, sans l'ombre d'une imprudence et d'une provocation, a été empêché de parler dans la chaire de la cathédrale par une poignée de gâmins et de gens inconnus ; la majesté du lieu saint a été profanée, et la conscience de milliers de fidèles et de bons ouvriers insolemment opprimée. Si de tels faits, que réprouve notre population si sage et si honnête, venaient à se renouveler impunément, c'en serait fait en France de la liberté des cultes et de toute liberté."

LE PETIT PATRE.

(Suite.)

Et puis la nature elle-même était encore endormie : pas de violettes dans l'herbe, pas de baies sur les rameaux, pas de chant d'oiseau dans la forêt. Seulement, de temps à autre, quelque pépiement aigu d'un moineau affamé, ou dans l'air quelque croassement de corbeau, railleur, raugue et sinistre.

Pour se distraire donc de cet ennui et de cette langueur, Stasio s'était mis à chanter. Sa voix pure résonnait mieux, et s'élevait plus haut dans le grand silence des bois ; et toujours il se sentait plus calme, plus joyeux, quand il répétait, à la face du ciel et de l'horizon désert, quelque hymne naïve et tendre de l'office de la Vierge Marie. Il comprenait mieux les expressions poétiques et charmantes de "rameau de Jessé" et de "liç d'Israël ;" "d'étoile du matin," et de "rose des cieux," en voyant les bourgeons déjà gonflés s'attacher aux branches flexibles ; les corolles pâles des primevères éclore au sourire du soleil ; et les étoiles d'or, le soir, se mirer dans les eaux du fleuve.

Mais tandis qu'il chantait, ce jour-là, son cantique fut soudain interrompu par un bruit éloigné, qui venait du fond de la forêt. L'enfant s'arrêta et écouta. Peut-être l'écho de la cognée de quelque bûcheron, le refrain de quelque pâtre ?

Mais non ; le bruit parvenait sourd, lointain et régulier ; mais toujours plus retentissant, plus proche. C'étaient des pas d'hommes pressés et lourds, de bruyants cliquetis d'armes, et des chocs de souliers ferrés aux grosses racines des chênes qui se tor-daient dans les allées.

— Ce sont des combattants, des soldats, — se dit le petit Stasio. — Mais quel espoir les dirige, et quel dessein les amène?... Sont-ce des nôtres, ou bien des Russes, de méchants ennemis de la foi, ou de pauvres enfants du pays ?

Tandis que le petit pâtre se demandait ceci, le détachement qui s'approchait parut enfin sous les chênes. Le cœur résolu de l'enfant se serra à cet aspect.

Ils n'avaient, hélas ! ces combattants, ces soldats, ces vainqueurs, ni image sainte à leur drapeau, ni bannière polonaise. Leurs longues capotes grises flottant à leurs talons et leurs

casques à pointe enfoncés jusqu'à la visière, au-dessus de leurs prunelles étroites et clignotantes, les faisaient reconnaître tout d'abord pour des soldats du czar, venus de quelques lointaines steppes de l'Oural, ou de quelque autre solitude d'Asie.

Ils s'avançaient en bon ordre, sous la conduite d'un vieux sergent à moustache rouge, portant trois ou quatre médailles d'honneur enfilées en brochettes. Du reste, ils ne paraissaient point se presser, et marchaient en se dandinant, avec des airs de gaieté, comme des ours en belle humeur revenant de la maraude.

Tout d'abord leur gaieté s'accrut quand ils aperçurent l'enfant.

— Qu'est-ce que ce petit fait donc là, dit l'un d'eux, avec les bestiaux de son père ?

— Patiens qu'il ne s'occupe guère de sa vache maigre et de ses sales pourceaux ; mais qu'il est bien plutôt venu pour nous surprendre et pour s'en aller porter, de ce pas, de nos nouvelles aux insurgés.

— C'est ce que nous allons bien voir... Sergent Michajlowitch, amenez le petit brigand."

Et Stasio qui les regardait venir, pâle, mais résolu, joignant ses mains sur ses genoux et s'appuyant au tronc d'un chêne, sentit un gros poing se poser pesamment sur son épaule, et se releva aussitôt, les regards fixés sur l'ennemi.

— Où demeures-tu, diable ? lui demanda la voix rude et brève du vieux de la troupe.

— Au hameau de Gornek, derrière ces grands arbres que vous voyez là-bas, répliqua-t-il aussitôt, attachant ses regards, sans trembler, sur cet uniforme abhorré, sur ces grosses figures farouches, et sur les pointes aiguës des baïonnettes, étincelant de mille feux aux rayons du soleil.

— Et que fait ton père, petit bandit ?

— Il coupe du bois dans les forêts du comte.

— C'est-à-dire qu'il court, sans doute, après ses amis les insurgés, qui ont grand soin naturellement de se mettre à nos trousses.

— Mais après tout, Piotz Ivanowitch, vous n'en savez rien, interrompit l'un des caporaux du détachement. Cet enfant, qui a l'air d'un brave, n'est peut-être point Polonais, ni catholique.

— Nous allons le voir, et s'il l'est, fils de chien ! il n'a qu'à se bien tenir. Je le convertirai, moi, mieux que ne l'eût converti un pope... Dis-moi, petit scélérat, connais-tu notre père le czar ?

— Je ne l'ai jamais vu : il est trop loin, répondit promptement l'enfant qui, par cette prudente et ingénieuse réponse, aurait pu donner le change à des persécuteurs moins farouches, moins acharnés que ne l'étaient ces bourreaux,

(A suivre.)

DECES DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS

Hon. S. Rivard. — Hippolyte Tourangeau, ép. Julius Laverdure. — A. Charest, ép. Monette. — Th. Donahue. — J. Coutu. — M. Marsolais, ve St-Oige. — L. Jobin, ve Riendeau. — J. Boucher, ép. L. Chartier. — Ag. Hollin. — Th. Quin. — C. J. Curran. — J. B. Wilscam. — M. Valab. — P. Ménard. — C. Bourrassa, ve Gauthier. — C. Robert. — M. Bergin. — G. Quin, ép. Goschin. — F. X. Charette. — J. Lemay, ve Godin. — P. Richard. — T. Morreau. — P. Huck, ép. Lanaghan. — D. Brisebois. — L. Bourrassa, ve J. B. Caléax. — O. Champagne. — J. B. Paradis.

DE PROFUNDIS.

MAGASIN DU SACRE-CŒUR DESAULNIERS FRERE & CIE

(SUCESSEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'EGLISE
VETEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRES

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE
CHAPELETS, MEDAILLES ET CRUCIFIX

BANNIÈRES, MERINOS A SOUTANES, SAY NOIR,
HUILE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la malle ou autrement sont remplies avec ponctualité et promptitude.

Les Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien vouloir faire une visite à notre assortiment, qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTREAL.

PENTURES A RESSORT DE GELR
employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édi-
fices publics, les seules durables.

AUSSI BOGURELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENETRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

MONTRES Grand choix de MONTRES en OR
et ARGENT des plus célèbres ma-
nufactures Suisse et Américaine,
Bijoux de sa fabrique et de l'Etranger,
argenterie, lunettes et lorgnons
en or, argent, acier et nickel. Chape-
lets en pierres précieuses montés sur or et argent. Médailles en or.
(Sujet religieux). Chez,

NARCISSE BEAUDRY,
1580, rue NOTRE-DAME Montréal.



MEARS & STAINBANK

LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL
22 RUE ST-NICOLAS, Montreal

AGENTS AUSSI POUR

THE JONES BELL FOUNDRY CO.
TROY, NEW-YORK

WILLIAM BRITTON

PLOMBIER

Poseur d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

TOUTES ESPÈCES DE TRAVAUX EN METAL

COMMANDES EXÉCUTÉES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. CHS VAILLANCOURT
Menuisier & Charpentier
45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois
et en peinture,

A BAS PRIX

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

141, Rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparées avec
soin. Première qualité de drogues et matières
chimiques.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION

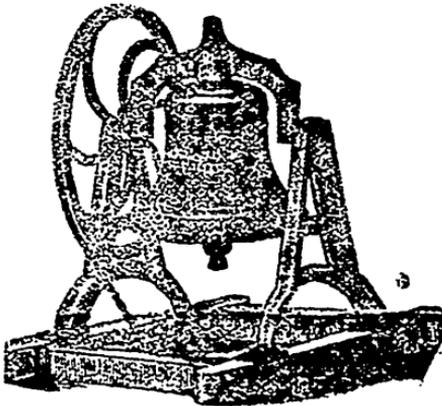
FRÈRES DE LA CHARITE.

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de la dite église, près Montréal, P. Q.

AUX SOURDS.

Une personne guérie d'une surdit  constante de 23 ans par l'emploi d'un rem de tr s simple. On enverra la description gratis en franais   quiconque en t moignera le d sir.

S'adresser   NICHOLSON, 177, MacDougal Street, New York.



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES

POUR

Eglises Coll ges et Convents

SEULES OU EN CARILLONS

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

A meilleur march  et de meilleure qualit  que les cloches anglaises ou am ricaines.

Fournitures pour int rieur des  glises.

Appareils de chauffage d'apr s les meilleurs syst me

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montr al, P. Q.



Les c l bres Vins du Canada, la Bi re et le Porter Labatt de London, le Beurre de choix, sont les sp cialit s de la Maison

J.-B. RICHER

No 556; Rue LaGaucheti re,
MONTREAL.



LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le neuvième tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI, 15 FEV. 1888, A 2 H P. M

VALEUR DES LOTS :

\$ 60,000.00

PREMIERE SÉRIE		DEUXIÈME SÉRIE	
NOMENCLATURE DES LOTS		NOMENCLATURE DES LOTS	
1 Immeuble.....	de \$5,000	1 Immeuble.....	de \$1,000
1 Immeuble.....	do 2,000	2 Immeubles.....	do 500
19 Terrains à Montréal.....	do 300	4 Voitures.....	do 250
15 Ameublements.....	do 200	50 Chaines d'or.....	do 40
20 do.....	do 100	1000 Services de toilette.....	do 5
100 Montres d'or.....	do 50		
1,000 Montres d'argent.....	do 20		
1,000 do do.....	do 16		
2,147 Lots valant	850,000	357 Lots valant	\$10,000
\$1.00 LE BILLET		25 cts LE BILLET	

S. E. LEFEBVRE, secrétaire.

Bureau : No 19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

ORGUES -- HARMONIUMS DOMINION

FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION

BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des églises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue, garantis pour 5 ans et surpassant en richesse, en puissance et en suavité de son les meilleurs instruments de fabrique étrangère. Les plus éminents organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums Dominion.

SATISFACTION GARANTIE ET CONDITIONS FACILES

Toujours en magasins, l'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA. Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE,

Agent général pour la province de Québec,
1676, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.